



Dominique Lehalle,
Directrice de la rédaction

Un cas d'école

C'est la première fois que l'on mobilise les technologies, à une aussi grande échelle, dans la transformation d'un mode de prise en charge sanitaire. La télé-observance du traitement par PPC¹ pourrait concerner 600 000 personnes en France – certains avancent le chiffre de un million ; elle pourrait aussi – restons au conditionnel – se révéler efficace et moins coûteuse que les dispositions de suivi antérieures.

Efficace ? La ventilation nasale par PPC est reconnue comme le traitement de référence. Reste à le faire accepter par les patients, qui se révèlent inobservants dans environ 20 % des cas. L'intérêt de la télé-observance réside alors dans la capacité à collecter toutes les informations qui contribuent à éclairer le médecin-prescripteur sur les conditions de suivi du traitement.

Moins coûteux ? C'était tout l'enjeu des négociations conduites par le CEPS², côté pouvoirs publics, qui ont débouché, en 2013, sur des règles de prise en charge par l'assurance maladie radicalement modifiées. Les prestataires de santé à domicile se sont vu, en effet, incités à déployer la télé-observance « en échange » d'une nouvelle tarification et de modalités de suivi de leurs patients dont on attend des économies.

Efficace et moins coûteux : **c'est le Graal de l'efficience**. C'est le rêve de tout responsable dans la santé, des ministres aux directeurs d'hôpitaux en passant par les stratèges d'agences régionales.

La démarche de télé-observance – en tout cas dans sa version 2013 – ne pourra cependant pas être érigée en exemple. Il lui a manqué un ingrédient essentiel : l'adhésion et la confiance des associations de patients. Résultat : saisi par la fédération des malades respiratoires (FFAAIR), le Conseil d'État a suspendu, mi-février, l'arrêté qui cadrerait les opérations.

Si elle ne peut pas être promue comme exemplaire, la télé-observance du traitement par PPC demeure cependant un excellent cas d'école en ce qu'elle interroge la transformation de notre système de santé sous toutes ses dimensions : politique, éthique, sociale, économique, technologique...

Sur le plan politique, elle montre bien qu'il n'était pas inutile de remettre la démocratie sanitaire à l'ordre du jour, comme le fait la Stratégie nationale de santé.

Les voix qui s'élèvent actuellement pour remettre en cause le principe de télé-observance ne sont pas fondamentalement opposées au développement de l'e-santé ou de la télémédecine. Elles redoutent surtout que notre société succombe si facilement à la fascination technologique qu'elle avance des réponses « techno-centrées » là où l'humain, l'accompagnement humain, doit continuer à prendre sa part.

La méfiance tient aussi largement au contexte dans lequel nous nous retrouvons quand il s'agit de pister quelques milliards d'économies à réaliser sur les dépenses de santé. Rien d'étonnant dès lors que l'on s'inquiète de voir donner « un coup de canif au contrat de solidarité », de voir s'ouvrir « une brèche vers l'assurance conditionnelle » quand on connecte un remboursement à l'utilisation d'un traitement.

L'ensemble des acteurs, patients y compris, s'est rassemblé autour de ces débats le 24 avril dernier à la Maison de la chimie³, et l'on a senti une volonté commune de se comprendre et de s'écouter.

Il serait en tout cas temps de commencer à apprendre de nos échecs, et cet « épisode » de la télé-observance en donne une formidable occasion. ■

¹ Pression positive continue.

² Comité économique des produits de santé.

³ Une rencontre organisée par Nile. <http://www.nile-consulting.eu/>

Société éditrice : Special Partner. **Siège social** : 84 Avenue de la République 75011 Paris RCS 449672583.
Directeur de publication : Xavier Lebranchu xavier.lebranchu@dsih.fr. **Directrice de la rédaction** : Dominique Lehalle redaction@dsih.fr. **Rédacteurs** : Delphine Guilgot - Cédric Cartau - Bruno Benque - Damien Dubois - Pierre Derrouch.
Contributeurs : Jacques Lucas, Jean-Pierre Thierry, Omar Yahia, François Pesty, Philippe Ameline, Pr Catherine Quantin.
Coordnatrice générale : Hassania Ahrad hassania.ahrad@dsih.fr. **Conseiller technique** : Vincent Trély.
Direction artistique : Framboise Communication - Paris. **Pour nous contacter** : 02 99 46 24 43 contact@dsih.fr.
Abonnement : 02 99 46 24 43. **Courrier** : 84 avenue de la République, 75011 Paris **Courriel** : abonnement@dsih.fr.
Tarif d'abonnement France : 3 numéros par an, 64€ TTC **Étranger** : nous consulter. **CNIL** : 1436001. **INPI** : 113813102.
Dépôt légal : à parution. **Impression** : Corlet. **Tirage** : 4 000 ex **ISSN** : 2110-6827 **Périodicité** : Quadrimestrielle.

